



Juin 2010

## 3 SITES LAFARGE GRANULATS OBTIENNENT LE NIVEAU 4 DE LA CHARTE ENVIRONNEMENT DE L'UNICEM

**Le 11 juin dernier, les carrières des Vimpelles, de Barbey et de la Brosse Montceaux (77) de Lafarge ont atteint le niveau 4, le plus élevé, de la Charte Environnement de l'UNICEM. Cette récompense distingue les aménagements réalisés sur ces sites en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité régionale.**

Apportant une illustration des engagements de Lafarge en matière de responsabilité environnementale, les carrières de Vimpelles, de Barbey et de la Brosse Montceaux ont démontré leur expertise dans la maîtrise des impacts environnementaux de l'exploitation, notamment lors du réaménagement, avec le souci de créer des conditions favorables au retour de la biodiversité.

En effet, elles présentent des aménagements concrets et efficaces en matière de :

- **protection de l'environnement** : à Vimpelles, pour réduire le transport de matériaux par camion, 3 kilomètres de tapis roulants ont été installés. Ils véhiculent les granulats entre la carrière et la zone de traitement. Pour sa part, le site de La Brosse Montceaux est équipé d'un quai de chargement assurant le transport des granulats par voie fluviale, notamment vers l'agglomération parisienne. Enfin, à la fin de son exploitation, la carrière de Barbey sera réaménagée en terres agricoles. Elle sera remblayée à l'aide de terres végétales issues de chantiers de terrassement, soigneusement contrôlées pour assurer la qualité des futures cultures ;
- **préservation de la biodiversité** : chacune des carrières fait l'objet d'un suivi de la biodiversité, en collaboration avec des experts. Sur le site de Vimpelles, Lafarge travaille avec une association naturaliste pour assurer l'inventaire et le suivi d'espaces écologiquement riches ;
- **prise en compte des parties prenantes locales** : le site de Vimpelles a initié, très en amont de son ouverture, un travail de concertation avec la municipalité et l'ensemble des acteurs locaux concernés. Aujourd'hui, cette cellule informelle est devenue la Commission locale de concertation et de suivi de Vimpelles, qui se réunit tous les ans pour échanger sur la vie et le fonctionnement de la carrière.

Vimpelles, Barbey et la Brosse Montceaux viennent rejoindre les 45 carrières Lafarge déjà primées au niveau 4.

### **A propos de la Charte Environnement de l'UNICEM**

En 2004, Lafarge et 400 autres entreprises de carrière regroupées au sein de l'UNICEM se sont volontairement engagées dans une logique de progrès en adoptant la Charte Environnement des industries de Carrière. Celle-ci vise plusieurs objectifs : préserver la qualité de vie des riverains et renforcer le dialogue avec les parties prenantes ; améliorer les pratiques de la profession et respecter les écosystèmes par la protection de l'environnement.

80 bonnes pratiques ont été identifiées au sein d'un "Référentiel de Progrès Environnemental", lui-même divisé en 4 étapes. Ainsi, pour atteindre le niveau 4, le plus haut du processus, il faut avoir 95 % de réponses positives aux questions qualifiantes. Les contrôles se font par cycle triennal et actions annuelles : audit initial du site, formulation d'un plan de travail de 3 ans pour atteindre l'étape 4, visite annuelle d'un auditeur-conseil, audit de validation de l'étape 4 et audit de suivi tous les 3 ans pour assurer le maintien des performances acquises.



## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec plus de 78 000 collaborateurs dans 78 pays, le Groupe a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 15,9 milliards d'euros.

En 2010, pour la sixième année consécutive, Lafarge est répertorié dans la liste des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com).

### A propos de Lafarge en France

La France est le berceau historique du Groupe depuis 1833. Les 4 activités de Lafarge y sont présentes et comptent plus de 8 000 salariés et 500 sites.

Les ressources minérales sont extraites dans les carrières. Dans les usines et centrales, qui sont réparties sur l'ensemble du territoire national, elles sont transformées pour produire ciment, béton et plâtre. Lafarge Ciments, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons et Lafarge Plâtres proposent aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation... Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie.

## CONTACTS PRESSE

Sylvie Combe, directrice de la communication pour les activités Granulats et Bétons France

Tél. : 01 49 11 44 52

e-mail : [sylvie.combe@lafarge.com](mailto:sylvie.combe@lafarge.com)

CLC COMMUNICATIONS

Jérôme Saczewski/Muriel Chrisostome

6, rue de Rome - 75008 Paris - Tél. : 01 42 93 04 04 - Fax : 01 42 93 04 03

e-mail : [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)/[m.chrisostome@clccom.com](mailto:m.chrisostome@clccom.com)